

Horaires

Réception Domaine

Vendredi	9h00 à 21h00
Samedi	9h00 à 21h00
Dimanche	9h00 à 17h00
Lundi	9h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 17h00
Jeudi	9h00 à 17h00

Dépanneur Domaine

Vendredi	17h00 à 21h00
Samedi	9h00 à 21h00
Dimanche	9h00 à 15h00
Lundi	FERMÉ
Mardi	FERMÉ
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ

Réception Aventure

Vendredi	FERMÉ
Samedi	FERMÉ
Dimanche	FERMÉ
Lundi	OUVERTURE
Mardi	15 MAI 2023
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ

Restaurant Sentinelle

Vendredi	17h00 à 20h00
Samedi	8h00 à 20h00
Dimanche	8h00 à 15h00
Lundi	FERMÉ
Mardi	FERMÉ
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ

Activités Hebdomadaires

PÉTANQUE : Roger Keddy, Accueil 14
vendredis 19h00 / samedis 19h30 / dimanches 13h30
Débute le 20 mai.



BABETTE : Marc Desrosiers, Fanal 34
samedis 13h30. Débute le 20 mai.



MÖLKKY : Yves Coutu, Lucarne 29
samedis 11h00. Débute le 20 mai.



POKER : Louise Thellen, Sentinelle 08
jeudis 19h00. Débute le 25 mai.



Bernise Rivest, Faîte 23
Un dimanche sur 2 à 19h00. Débute le 28 mai.

WHIST MILITAIRE : Suzie Landreville, Berceau 04
mercredis à 19h00. Débute le 24 mai.



Louise Thivierge, Lucarne 12

Un dimanche sur 2 à 19h00. Débute le 4 juin.

CRIBLE : Andrée Demers, Paix 06
lundis 19h00. Débute le 22 mai.



YAHOO : Ronald Tremblay, Paix 01
mardis 19h00. Débute le 23 mai.



BINGO : Martine Lévis, Sans-Nom 22
vendredis 20h00. Débute le 19 mai.



PICKLEBALL : Richard Paquette, Rouet 15
Samedis 9h00. Débute le 20 mai



Date 05 | 05 | 23

Doublez vos activités en visitant
nos 2 campings (1.2km de distance)



Bienvenue

Toute l'équipe du Groupe Sentinelle vous souhaite une agréable saison.

Les postes de réception sont le ♥ des campings. Pour toutes demandes ou questions, veuillez vous adresser à ces endroits. Les employé(e)s vous répondront ou elles achemineront vos demandes au bon département.

Merci d'être courtois avec nos nombreux employé(e)s en formation!

Votre voiturette de golf était entreposée avec nous durant l'hiver, passez à la réception du Domaine récupérer vos clés.



WIFI : Pour le moment c'est la version gratuite sans code qui est en fonction.



VITESSE : 8 km/h partout et en tout temps
et ce peu importe votre moyen de transport.



Constructions



POUR TOUTES CONSTRUCTIONS, VOUS DEVEZ PASSEZ À LA RÉCEPTION AVEC UN CROQUIS POUR DEMANDER UN PERMIS.

Nous acheminerons votre demande et vous aurez votre réponse dans les plus brefs délais.

1 cabanon + 1 gazébo + 1 abris BBQ est toléré par site.

Cabanon : 8' X 10' maximum.

Plate-forme : longueur maximale 90% de la surface habitable de l'équipement, largeur maximal 10' et hauteur maximale 24".

Plate-forme secondaire : 12' X 14' sous les gazébos sont permises avec une hauteur de 16" au niveau du sol.

Clôture : hauteur maximum de 36", pieux interdits.

Bruit : Aucune scie mécanique, ni scie électrique, ni marteau, ni rénovation, ni construction ne sont tolérés durant la période des vacances de la construction (17 juillet au 1er août). Durant les périodes permises, aucun bruit de quoi que ce soit ne sera toléré avant 10h et après 18h.

Marché aux Puces Toit Bleu

Samedi	8h00 à 17h00
Dimanche	8h00 à 17h00

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Informations

BIBLIOTHÈQUE

Francine Lépine, Fanal 06 sera la nouvelle responsable des emprunt de livres. Horaire à venir.



PELOUSE ET ARBRES

La tonte de gazon est acceptée tous les jours de 10h00 jusqu'à 20h00.

Aucun clou, vis ou trou ne doit être fait dans les arbres.

Nettoyer l'arrière de vos roulottes, de vos remises et démonter vos abris d'hiver.



ANIMAUX

Le locataire qui possède un chien qui aboie inutilement devra l'apporter hors du Domaine. Les animaux sont strictement interdits aux aires de loisirs et aux lieux de services.

Promenade :

Animal en laisse près de son maître. Vous devez apporter avec vous des sacs et ramasser ses détrit. Seules les personnes de 13 ans et plus sont autorisées à se promener avec un animal de compagnie.



PROPANE

Passez à la réception avant 11h45 ou avant 16h45 pour le remplissage de vos bonbonnes. Les frais doivent être payés avant le remplissage.



BOIS

1 sac de bois.....10.00\$ taxes incluses.
1 sac bois d'allumage.....10.00\$ taxes incluses.



LIVRAISON DE RESTAURANT

Nous n'acceptons pas la livraison de restaurant sur le Domaine. La raison : la vitesse de 8km qui n'est pas respectée. La solution : venez chercher votre commande à la réception. Important : N'oubliez pas de demander le temps de livraison.



MEMBRES DU COMITÉ

- Marc Desrosiers, Fanal 34
- Jean Shoiry, Fanal 06
- Yvon Roy, Rouet 24
- Stéphane Guindon, Lucarne 03
- Mélissa Bédard, Lucarne 15
- Richard Paquette, Rouet 27
- Julie Thériault, Repos 31

COMITÉ DES LOISIRS

Durant la saison d'hiver, la Direction a travaillé de pair avec les membres du Comité des Loisirs, pour que vous ayez une saison estivale des plus intéressante. Ils ont besoin de vous pour la réalisation de certaines activités. Allez à leur rencontre, ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CHARTRE D'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES

À la compilation de vos heures de bénévolat de la saison 2023, ceux qui auront atteint 30 heures de bénévolat recevront une invitation au souper de remerciement des bénévoles VIP. Que vous soyez entre autres responsable d'une activité régulière, d'une thématique ou un bénévole ponctuel, votre importante implication, sera de cette façon valorisée.



CONTENEURS

Nous tenons à spécifier que les conteneurs sont à votre disposition uniquement pour les déchets domestiques.*Pour aucune considération vous ne devez laisser de déchets autour des conteneurs ou sur votre site.

Des conteneurs pour le recyclage et le métal sont également en place.

STATIONNEMENT DES REMORQUES

Les stationnements sont destinés uniquement aux voitures.

Aucune remorque n'est permise dans les stationnements publics.

Les remorques ouvertes "style plate-forme" peuvent être stationnées sur votre terrain ou dans le stationnement à cet effet.

Les remorques fermées doivent obligatoirement être stationnées à l'emplacement de remisage qui se trouve au bout de l'allée Sentinelle.



19
MAI

Cocktail de
bienvenue
Lancement
de la saison

